



ADPH
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROTECTION DE HOULGATE

Lettre aux candidats à la mairie de Houlgate

Vous avez annoncé votre candidature aux élections municipales de la ville de Houlgate qui doivent se tenir les 15 et 22 mars 2026.

Vous connaissez notre association qui depuis sa création en 1994, œuvre à la sauvegarde et la promotion du patrimoine et de l'environnement de Houlgate, avec la volonté d'en faire un des principaux atouts de son développement.

Dans le cadre républicain du débat électoral, nous vous adressons ce courrier pour connaître vos réponses sur plusieurs sujets d'importance pour la ville.

Vos réponses seront bien entendu diffusées auprès de nos adhérents et plus largement.

Nos questions sont les suivantes :

1. Site Patrimonial Remarquable

Si vous êtes élu, engagerez-vous immédiatement les procédures administratives pour que la commune de Houlgate soit classée en « Site Patrimonial Remarquable » au plus vite et avant la fin de votre mandat ? **Oui tout à fait, cela fait partie de notre priorité puisqu'il est actuellement inscrit dans le PLU actuel mais aucune mention n'est précisée à cet égard. Il fera l'objet de notre plus grande attention lors de la modification du PLU.**

En effet, la protection du patrimoine de Houlgate n'est aujourd'hui assurée que par le Plan local d'urbanisme (PLU), alors que ses voisines, Cabourg, Villers sur Mer, Deauville, Trouville sur Mer, bénéficient d'un classement en « site patrimonial remarquable ». Ce statut donnerait enfin à Houlgate une image nationale et une protection pérenne de son environnement et de son patrimoine à l'heure où le Plan Local d'urbanisme en vigueur s'est fixé pour objectif de construire 366 nouveaux logements. Il permet en outre de bénéficier d'exonérations fiscales pour les travaux menés en faveur du patrimoine.

2. Protection du patrimoine

Quels moyens mettrez-vous en place afin d'assurer le contrôle régulier des travaux (autorisés ou « sauvages ») qui sont effectués sur les bâtiments ? Nous allons voir avec la personne qui sera en charge de l'urbanisme sur ce sujet pour monter des commissions de contrôle afin de s'assurer du bon déroulement des travaux ainsi que le respect de l'architecture patrimonial local. Nous proposerons aussi à un membre référent de l'ADPH de se joindre à cette commission afin de garantir la bonne circulation des informations entre l'ADPH, les habitants et la mairie.

3. Environnement

a. En tant que commune de bord de mer, Houlgate est soumise au risque d'érosion du trait de côte. Comptez-vous prendre des mesures pour endiguer ce phénomène, et si oui, lesquelles ? Tout d'abord, nous sommes un peu plus chanceux par rapport à d'autres communes qui subissent l'érosion de manière beaucoup plus importante que la nôtre. Nous proposerons de continuer à entretenir la digue de manière très régulière et tout l'hiver pour éviter une usure prématurée et un avancement de la plage sur la ville.

b. Un champ de 64 éoliennes de 179 mètres de haut espacées de 900 à 950 mètres est en construction à une dizaine de kilomètres au large de Courseulles-sur-Mer avec une mise en exploitation à horizon 2027.

Il est question qu'un autre champ de 92 à 116 éoliennes d'une hauteur totale de 298 à 370 mètres soit construit à 30 kilomètres de la côte normande avec une mise en exploitation à horizon 2032/2033.

Quelles mesures annuelles prendrez-vous pour tenir informés les houlgatais de l'évolution de ce champ d'éoliennes situé au large de Courseulles-sur-Mer, sachant par exemple que celui-ci ayant fait l'objet d'un avis défavorable du CNPN, le préfet a été de nouveau saisi et a rendu un arrêté dérogatoire le 28 février 2024 et vous mobiliserez-vous dans le cadre de la construction du second champ d'éoliennes ? J'ai été autant choqué que tous les houlgataises et les houlgatais d'apprendre que ce parc allait se construire au large de nos côtes d'autant plus qu'il existe d'autres solutions environnementales efficaces sans défigurer le paysage de la côte. Je m'engage donc à faire tout ce qui sera possible en mon pouvoir de Maire pour éviter un autre parc de se construire et qui plus est au large de nos côtes. Je prendrai contact avec le Préfet pour avoir plus d'informations à ce sujet.

c. Les facteurs de pollution liés aux anciennes décharges de Houlgate seront-ils identifiés et contrôlés ? Certains houlgatais sont déjà venus m'informer sur ce sujet mais je ne dispose pas de toutes les informations nécessaires pour pouvoir répondre concrètement à cette question. S'il y a des zones de pollution, il faudra

les identifier et déterminer d'où vient cette pollution pour pouvoir faire le nécessaire tant sur le plan environnemental que sur la mise à jour de l'identité des auteurs.

4. Les « paysages » dans la ville :

- a. Quelles mesures prendrez-vous pour que les constructions à venir autorisées par le PLU respectent l'esprit des constructions du centre-ville ? Nous allons en plus du SPR qui sera à préciser, créer un carnet de références de l'architecture Belle Époque et normande afin d'inciter les nouvelles constructions à s'en inspirer. L'objectif est de faire cesser la construction d'immeubles de 4-5 étages prévu dans le PLU actuel et de reprendre des codes architecturaux en phase avec ce qui a fait le succès et le charme de notre station balnéaire.
- b. Quelles mesures prendrez-vous pour préserver les cônes de vue fixés dans le Plan local d'urbanisme ? Nous allons nous assurer que les cônes de vues fixés dans le PLU soient respectés en mettant en place une commission de contrôle dans laquelle fera partie un membre référent de l'ADPH.
- c. Comment préserverez-vous le site collinaire exceptionnel de Houlgate, alors qu'un casino doit y être implanté ? Nous ne souhaitons pas le déplacement du casino surtout à cet endroit, nous y sommes formellement opposés. En plus d'être un site exceptionnel environnementale, c'est aussi et surtout un lieu de repos éternel dans lequel reposent nos anciens. Il n'est pas concevable d'envisager un flux de joueurs passant à proximité des tombes et déranger les personnes venant s'y recueillir. Pour un cout moitié moins cher pour le casinotier, nous proposons un projet alternatif ambitieux pour le casino en le maintenant à son emplacement originel, en proposant :
 - Une rénovation du bâtiment actuel toujours dans le style Belle Époque
 - L'agrandissement dans le style existant Belle Époque sur la partie droite (à la place de la verrière)
 - la création de plusieurs dizaines de places de parking en semi-enterrés à proximité sans dénaturer la vue
 - la création d'un jardin Belle Époque (comme à l'époque du Grand Hôtel) à la place des parkings actuels aériens, le mini-golf sera conservé et rénové.
 - la réhabilitation des bains de mer style Belle Époque ainsi qu'une remise en conformité de la piscine avec un agrandissement du bassin actuel le portant ainsi à 25m.L'objectif est de créer un vrai pôle d'attractivité en centre-ville et que le casino actuel retrouve sa splendeur d'antan. Cela permettra au casinotier d'augmenter ses revenus et par conséquent ceux de la ville, sans le déplacer. Voici 2 pré-esquisses ci-dessous du projet que nous portons.



- d. Quel programme proposez-vous pour la replantation des nombreux arbres qui ont été supprimés en plusieurs endroits de la ville ?

[Il faudra identifier les lieux possibles pour réimplanter des arbres surtout des espèces](#)

qui sont en mesure d'absorber le plus possible l'humidité pour face aux défis climatiques futurs tels que les fortes pluies qui engendrent des fortes inondations et des dégâts conséquents.

- e. Quelles mesures prendrez-vous pour protéger les arbres classés comme remarquables au Plan local d'urbanisme ? Il faudra identifier, comptabiliser les 300 arbres remarquables environ, les inscrire dans le PLU et surtout de communiquer sur le fait qu'en cas de d'abattage, il y aura de fortes sanctions financières pour ceux qui dérogeraient à cette règle.
- f. Quelles sont les échéances prévues pour enterrer les réseaux filaires ? Je ferai faire un état des lieux avec la SDEC pour voir où en est l'avancement.
- g. Prévoyez-vous d'augmenter la surface des zones naturelles au sein de la commune et en conséquence de classer certaines parcelles constructibles aujourd'hui en zone naturelle ? Oui nous prévoyons d'augmenter la surface. Par exemple, nous souhaitons faire annuler le projet de la cours Ferey et favoriser un projet éco-responsable type verger / potager qui peut être subventionné en partie par l'État.

5. La plage

- a. Quelle est votre position sur la prolongation à proximité de la côte de l'exploitation du site dit « Machu » d'immersion des boues et sédiments de dragage du port de Rouen par clapage, sachant que l'autorisation donnée en 2017 l'a été pour dix ans et devrait faire l'objet d'une demande de renouvellement ? Je ne dispose pas de toutes les informations à ce sujet pour pouvoir y répondre précisément mais je peux d'ores et déjà dire que l'équipe municipale de Cabourg m'a contacté pour ce problème et que nous ferons tout notre possible pour stopper cette catastrophe écologique.
- b. Quelles mesures prendrez-vous pour diminuer le nombre de jours d'interdiction de baignade et de pêche chaque année ? Je prendrai toutes les mesures qu'il faudra pour déterminer l'origine de ces pollutions et prendre toutes les mesures nécessaires pour diminuer drastiquement toutes ces interdictions de baignade et de pêche.
- c. Prévoyez-vous de restreindre la durée des expositions de photos sur la plage, d'aujourd'hui quatre mois pendant l'été, afin de permettre l'accès visuel au littoral et ainsi retrouver une vue libre vers la mer, l'exposition pouvant alors être déplacée au sein de la commune ? J'entends cette demande et j'étudierai toutes les réponses qui peuvent y être apportées.

6. Les aménagements et équipements publics :

- a. Quelles sont vos intentions concernant la rénovation de l'établissement de bains ? Cf. ma réponse précédente à la question 4c.
- b. Prévoyez-vous de revoir la fréquence et les modalités du ramassage des ordures très insatisfaisantes pendant les périodes de haute saison ? Le ramassage des ordures est géré par la Communauté de communes Cabourg Pays d'Auge, je ne

dispose pas à ce jour de toutes les informations à ce sujet pour pouvoir y répondre précisément, mais c'est un réel souci, notamment les dépôts sauvage dans certains endroits d'Houlgate.

7. Vie quotidienne :

- a. Prévoyez-vous de prendre des mesures afin de permettre le maintien d'un distributeur de billets autre que celui situé à la poste ? **Oui tout à fait, et je ne comprends pas que cela n'ait pas été anticipé afin d'éviter les situations d'urgence avec la période estivale qui arrive à grand pas.**
- b. Quelles mesures prévoyez-vous de prendre pour que les commerces traditionnels, tout particulièrement de bouche, puissent se maintenir à Houlgate ? **Je propose de préempter les commerces disponibles afin de favoriser les commerces de bouche à Houlgate, cela fera partie de nos investissements. Il est indispensable de maintenir un centre-ville actif sur les commerces alimentaires de proximité.**
- c. La maison de santé dont les travaux ont débuté, devrait être livrée début 2027. Prévoyez-vous de privilégier certaines spécialités médicales qui pour l'instant manquent à Houlgate ?

Un des membres de notre équipe est un ancien médecin généraliste. Il connaît toutes les ficelles avec l'ARS pour favoriser la venue d'autres médecins. L'objectif est d'avoir deux médecins généralistes à l'année sur Houlgate. Cela permettra de créer un appel d'air pour favoriser la venue de médecins spécialiste comme un(e) dentiste, un(e) pédicure-podologue, orthophoniste, un(e) psychologue spécialisé en santé mentale des jeunes, annexe vétérinaire, l'ouverture d'une permanence PMI. Par contre, nous n'avons pas dans nos mains les plans d'agencement du futur centre de santé ce qui fait que nous ne pouvons pas nous prononcer précisément sur le type de profils qui pourront intégrer le futur centre de santé. Nous proposerons aussi la venue de Health trucks temporaires pour compléter l'offre médicale.

8. Mode de gouvernance :

- a. Prenez-vous l'engagement de mener régulièrement avec la population et les associations un dialogue et une concertation sur les projets et les décisions de la ville, notamment dans les domaines de l'environnement, des projets urbains, des équipements et du patrimoine, par exemple sous la forme d'un référendum local ? Nous souhaitons organiser des réunions forum régulièrement pour expliquer l'avancement de certains projets, certaines décisions et dans le cas échéant présenter les futurs projets pour savoir si les habitants y sont favorables, des referendums seraient un plus pour répondre de manière précise aux attentes des habitants.
- b. Prenez-vous également l'engagement d'accorder un rendez-vous lorsque les administrés en feront la demande écrite ? Je souhaiterais même mettre en place une permanence d'une demi-journée par semaine au cours de laquelle il sera possible aux administrés de venir me rencontrer pour échanger de vive voix sur les sujets.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes précisions utiles.

Si vous êtes élu, nous nous tiendrons à votre disposition pour vous apporter nos expertises et nos avis.

Respectueusement.

Houlgate, le 20 février 2026